

Journée de prière en solidarité avec les peuples autochtones 2020 : les enseignements des sept grands-pères

Par Deb Anderson Pratt

Cantique

« Laisse-nous » (NVU 83)

Invitation à la prière

Nous nous réunissons pour partager le don de la vie abondante que nous fait à tous et toutes le Créateur.

Nos regards sont tournés vers toi, Créateur.

Viens remplir nos cœurs de ton amour sans bornes, envoie le vent de ton Esprit souffler un nouvel espoir dans nos vies.

Viens illuminer nos âmes pour qu'elles grandissent dans la foi et atteignent ton royaume.

Répands ton Esprit sur nous tandis que nous nous serrons les coudes comme les membres d'une même fratrie.

Relève nos têtes, éloigne les ombres et illumine nos esprits de ta grâce.

Alors, Créateur, nous nous lèverons pour prier, nous nous libérerons des entraves d'un monde déchu et nous unirons nos cœurs.

Nous nous réunissons avec gratitude pour t'adresser nos louanges, Créateur, afin de rechercher la transformation et de célébrer le pouvoir de ton Esprit qui est toujours en mouvement.

Accueil

Reconnaissance du territoire et des traités

(Vous trouverez à la fin de ce document la liste des traités numérotés, ou traités post-confédération. Vous pouvez également télécharger un document intitulé [La reconnaissance du territoire lors de célébrations liturgiques](#) sur le site de l'Église Unie.)

Illumination du cierge pascal

Prière d'ouverture

Dieu éternel, tu es notre roc, tu es la base solide de tout ce que nous bâtissons.

Tu fais des dons à ton peuple pour le bien de l'Église.

Tu outilles et tu formes ton peuple pour qu'il accomplisse les bonnes œuvres que tu as préparées pour lui.

Nous te demandons aujourd'hui de nous faire profiter de ta sagesse et de tes conseils.

Rappelle-nous que tu es notre allié vivant, notre forteresse, notre pilier et notre sauveur.

Nous trouvons en toi tout ce dont nous avons besoin.

À travers Jésus-Christ notre Seigneur. Amen

Excuses et réponse aux excuses

Lecture de la [déclaration d'excuses aux Premières Nations de 1986](#)

Lecture de la [réponse aux excuses offerte en 1988](#)

Réflexion

Imaginez que des étrangers arrivent sur vos terres alors que vous vivez en harmonie avec la Terre mère, les animaux et les autres êtres humains. Nous avons un système de croyances qui nous aidait à mener une bonne vie. Les nouveaux venus ont condamné ce système de croyances sans même essayer de le comprendre. Ils ont tout de suite considéré mon peuple comme barbare, diabolique, hédoniste et sauvage.

Imaginez que vous avez une façon précise de faire les choses. D'aussi loin que vous vous souvenez, vous avez toujours fait les choses de cette façon. Puis, une personne arrive et vous ordonne ou vous suggère de faire les choses différemment. Je vous donne un exemple : j'aime faire la vaisselle d'une certaine manière. Je lave d'abord les tasses et les ustensiles, les assiettes et les bols, puis les plateaux et les bols de service et, enfin, les casseroles. Ma sœur lave d'abord les casseroles et ensuite le reste. Heureusement, nous n'interférons pas avec la façon de faire de l'autre : il s'agit là d'une règle de base de la vie en harmonie avec les autres. C'est ainsi que vivaient nos ancêtres, nos grands-parents et nos parents. Ils avaient chacun un rôle à jouer dans la communauté et ils n'interféraient pas avec le rôle de l'autre. Ils vivaient une vie très simple.

Nous cherchions à vivre en accord avec plusieurs principes, parmi lesquels les enseignements des sept grands-pères : l'amour, le respect, le courage, l'honnêteté, la sagesse, l'humilité et la vérité. Ce sont des enseignements que l'on retrouve aussi dans la Bible. Avant l'arrivée des Européens, ces valeurs étaient transmises librement et quotidiennement dans nos communautés. Les mères en parlaient à leur bébé alors qu'il n'était pas encore né. C'était les premières leçons que l'on apprenait aux enfants et on les leur répétait tout au long de leur vie. Après l'arrivée des Européens, toutefois, on transmettait ces enseignements en secret, le plus subtilement possible.

Mon arrière-grand-mère est celle qui m'a tout appris. Son enseignement était très subtil. Elle devait en effet faire preuve de discrétion, car le maintien des coutumes autochtones était passible d'une peine d'emprisonnement. Ses méthodes étaient si subtiles que j'ignorais totalement que je portais en moi ces enseignements jusqu'à ce que, en 1986, je suive un programme de préparation à la vie active. L'instructeur avait fait venir une femme pour les enseigner à la classe. À cette époque, je n'avais pas de voix et j'avais de la difficulté à prendre la parole en public. Pendant que la dame présentait les enseignements, j'ai eu une réaction de surprise. La dame m'a demandé si j'avais quelque chose à dire. Elle a dû se montrer persuasive, mais j'ai finalement réussi à lui dire que je savais tout ça et que je ne l'avais pas appris à l'école.

Notre peuple vivait au quotidien en accord avec sept enseignements, ou sept lois.

Ressentir l'**amour**, c'est connaître le Créateur. Il est donc attendu que le premier amour d'une personne soit envers le Créateur, ou Grand Esprit. Il est le parent de tous les enfants. L'amour

du Grand Esprit se manifeste à travers l'amour de soi. Car si tu ne t'aimes pas toi-même, comment pourrais-tu aimer l'autre ? Le Grand Esprit a choisi l'aigle pour représenter l'amour, parce que l'aigle est la créature qui s'élève le plus haut dans les airs pour offrir une vision pure à la personne qui cherche. L'amour est le meilleur et le plus puissant des remèdes, mais c'est aussi un enseignement particulièrement difficile à mettre en pratique, car il exige que le monde environnant reconnaisse l'importance de la spiritualité.

Dans Colossiens 3,14, on peut lire :

Et par-dessus tout, mettez l'amour, ce lien qui vous permettra d'être parfaitement unis.

Le **respect** est la condition de l'honneur. Le respect est représenté par le bison. En offrant sa vie et chaque partie de son être, le bison a montré le profond respect qu'il avait pour l'humain. Aucun animal n'a été plus important pour notre peuple : il nous a en effet fourni de quoi nous loger, nous vêtir et fabriquer les outils que nous utilisons au quotidien. Notre peuple croyait qu'il était le gardien véritable des troupeaux ; il a tissé avec le bison des liens durables qui ont permis l'établissement d'une relation empreinte de respect. Je me souviens de tout ce que nous a dit mon arrière-grand-mère au sujet du respect. Voici quelques-uns de ses enseignements :

- Respecte tes aînés en écoutant ce qu'ils ont à dire et en faisant ce qu'ils te demandent de faire. J'ai enseigné à mes propres enfants à faire seulement ce qui leur semble juste et respectueux. Je l'ai fait dans l'espoir de les protéger contre les abus sexuels.
- Laisse ta place aux aînés. Il est très mal vu qu'une jeune personne soit assise alors qu'un aîné est debout.
- Respecte les membres de ta fratrie, surtout tes frères. N'enjambe pas ton frère. Dans la famille, la femme n'avait pas le droit d'enjamber un homme, car il était possible qu'elle ait ses règles ou qu'elle soit sur le point de les avoir. Or on croyait que les femmes étaient très puissantes quand elles avaient leurs règles et qu'elles pouvaient rendre un homme infirme simplement en l'enjambant.

1 Pierre 5,5, nous offre l'enseignement suivant :

De même, jeunes gens, soyez soumis à ceux qui sont plus âgés que vous. Et vous tous, revêtez-vous d'humilité dans vos rapports les uns avec les autres, car l'Écriture déclare : « Dieu s'oppose aux orgueilleux, mais il traite les humbles avec bonté. »

Le **courage** est la capacité de faire face au danger, à la peur ou au changement avec assurance et bravoure. Par sa manière de vivre, l'ours nous offre de nombreuses leçons de courage. Le courage est l'enseignement le plus important que nous transmet cet animal. Le courage, c'est la férocité de la maman ourse quand on s'approche de ses petits, un comportement qui s'apparente d'ailleurs beaucoup à celui de la mère avec ses enfants. Cette même férocité nous permet de trouver la force morale et mentale nécessaire pour surmonter les craintes qui nous empêchent de vivre de façon authentique en tant qu'êtres humains. Vivre en suivant son cœur

et son esprit est certes difficile, mais l'ourse nous montre comment affronter le danger et faire preuve de courage dans nos vies.

2 Timothée 1,7, nous parle de l'Esprit :

Car l'Esprit que Dieu nous a donné ne nous rend pas timides ; au contraire, cet Esprit nous remplit de force, d'amour et de maîtrise de soi.

Faire preuve d'**honnêteté**, c'est parler et agir en toute sincérité, et conserver ainsi une moralité irréprochable. Le Sabe (ou Sasquatch) représente l'honnêteté. Il y a longtemps, un géant appelé Kitchi-Sabe a marché parmi le peuple pour lui rappeler de se montrer honnête envers la loi du Créateur ainsi que les uns envers les autres. Le plus grand honneur accordé à une personne est de dire : « Voici une personne honnête en qui l'on peut avoir confiance. » Pour être véritablement honnête, il faut respecter les promesses que l'on fait au Créateur, aux autres et à soi-même. Les personnes âgées disent qu'il faut être fidèle à son esprit et ne jamais essayer d'être quelqu'un d'autre.

Dans Éphésiens 4, 25, on évoque une valeur qui était déjà transmise par nos ancêtres bien avant que notre peuple ne soit en contact avec le christianisme :

C'est pourquoi, rejetez le mensonge ! Que chacun dise la vérité à son prochain, car nous sommes tous membres d'un même corps.

La **sagesse** est la capacité de prendre des décisions en se basant sur ses connaissances et ses expériences personnelles. Le castor nous enseigne la sagesse. La communauté dépend entièrement des dons que le Créateur accorde à chacun de ses membres. Un bon exemple de cet enseignement est celui du castor, qui utilise ses dents tranchantes pour couper les arbres et les branches dont il se sert pour construire des barrages et des huttes. Si le castor n'utilisait pas ses dents de cette façon, celles-ci continueraient de pousser jusqu'à ce qu'elles deviennent inutiles. Ultimement, le castor ne pourrait plus subvenir à ses besoins. Cela vaut aussi pour les êtres humains. L'esprit s'affaiblit s'il ne remplit pas sa fonction. Lorsqu'ils sont utilisés adéquatement, les dons de chacun contribuent à l'épanouissement paisible et sain de l'individu et de la communauté.

Jacques 3,13, nous offre l'enseignement suivant :

Quelqu'un parmi vous pense-t-il être sage et intelligent ? Qu'il le prouve par sa bonne conduite, par des actes accomplis avec humilité et sagesse.

Le castor est sage : il sait qu'il doit utiliser ses dents pour qu'elles puissent continuer de lui servir.

L'**humilité** est le fait de reconnaître et d'admettre que le Créateur est une puissance supérieure à l'humain. Ce constat est une véritable leçon d'humilité. La véritable humilité consiste à agir avec modestie et à mettre de côté toute arrogance. Elle exige de faire acte de déférence ou de soumission envers le Créateur en acceptant que tous les êtres humains soient égaux. On fait

preuve d'humilité quand on pense aux autres avant de penser à soi. Le loup représente l'humilité : il incline la tête en présence des autres pour montrer sa déférence et, après la chasse, il attend de pouvoir partager avec la meute avant de prendre sa part. L'absence d'arrogance du loup et le respect qu'il manifeste envers sa communauté sont des leçons importantes à retenir. Marie-Anne Day Walker-Pelletier, chef de la Première Nation d'Okanese depuis 1981, semble s'inspirer de l'exemple du loup dans sa vie. En effet, lors des repas communautaires, Marie-Anne demande toujours à être servie en dernier pour être certaine que tout le monde ait à manger.

Dans Proverbes 18,12, on peut lire :

L'orgueil de l'homme le conduit à la faillite. Avant d'accéder aux honneurs, il convient d'être humble.

Je crois que le loup et la chef Marie-Anne Day Walker-Pelletier font preuve d'humilité et d'un grand sens de l'honneur et qu'ils sont de bons exemples à suivre.

La **vérité**, c'est connaître, comprendre et respecter les lois originelles édictées par le Créateur. La tortue représente la vérité. On raconte qu'au début, quand le Créateur a fait l'humanité et qu'il lui a donné les Lois sacrées, la Grand-Mère Tortue était présente pour veiller à ce que celles-ci ne soient jamais oubliées.

On distingue 13 lunes sur la carapace d'une tortue, chacune représentant un cycle de rotation de la Terre autour du Soleil. Les 28 marques qu'on y voit aussi représentent le cycle de la Lune et ses effets sur le corps de la femme. Ainsi, la carapace de la tortue représente les cycles réels du corps tels qu'ils ont été conçus par une puissance supérieure et nous rappelle la volonté et les enseignements du Créateur.

1 Jean 5,20, nous offre l'enseignement suivant :

Nous savons que le Fils de Dieu est venu et qu'il nous a donné l'intelligence nous permettant de reconnaître le Dieu véritable. Nous demeurons unis au Dieu véritable grâce à son Fils Jésus-Christ. C'est lui le Dieu véritable, c'est lui la vie éternelle.

Cantique

« Souffle, vent doux du Saint-Esprit » (NVU 47)

Prières du peuple

Dieu, Créateur et Grand Mystère, nous te louons en ce jour pour les dons que tu as accordés à ton peuple.

Nous élevons notre peuple pour qu'il reçoive le réconfort de la guérison et de ta compassion. Nous prions pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons de notre peuple disparus et assassinés.

Puissent-ils être enveloppés dans ton étreinte apaisante.

Nous prions pour les familles des personnes disparues et assassinées, pour qu'elles trouvent du réconfort face à la perte qu'ils ont vécue.

Nous prions pour nos guerriers qui luttent contre les injustices que subit notre peuple ; nous prions pour que tu leur prêtes une oreille compatissante ; nous prions pour qu'ils aient la force et l'endurance dont ils ont besoin.

Comme nos aînés l'ont fait avant nous, nous prions pour le renouveau, pour que la beauté soit rendue à la Terre et à son peuple.

Nous prions pour la Terre mère, les eaux, les vents, pour nos frères les animaux, les oiseaux et les poissons, ainsi que pour toutes les formes de vie qui nous entourent.

Nous prions pour marcher sur le chemin rouge de la vie et pour cheminer avec courage, honnêteté, humilité, amour, respect, vérité et sagesse.

Nous offrons cette prière avec humilité et espoir au nom de notre frère Jésus, celui qui a illuminé notre chemin vers la plénitude, la justice et la paix. Amen.

Offrande

Notre réponse

« Ô Dieu, tu nous combles chaque jour » (NVU 143)

Nous consacrons ces offrandes et nous-mêmes

Nous offrons ces dons de bon cœur, nous recevons ces dons avec gratitude.

Nous dédions ces dons au travail de notre paroisse, qui s'emploie à favoriser la plénitude humaine, à prendre soin de la planète, à défendre la liberté religieuse, à accueillir l'étranger et à encourager l'amour fraternel.

Cantique

« Oh! ma sœur, que je te serve » (NVU 238a)

Bénédictio

Puissent nos pas sur ces terres anciennes nous rappeler la Création et les liens entre toutes choses dans notre quête de la vérité.

Puisse le gommier, du bout de ses racines jusqu'à la pointe de ses branches, nous rappeler qu'il faut creuser en profondeur et s'élever haut dans le ciel dans notre action en faveur de la justice.

Puisse l'Aigle qui plane dans le ciel nous rappeler le pouvoir dans notre appel en faveur de l'amour.

Puisse l'immensité des terres et des mers, du ciel et des étoiles, nous rappeler le moment où Dieu nous a donné la foi dans l'espérance.

Puisse la Sainte Trinité, Esprit créateur, Seigneur Dieu et Papa Jésus, nous rappeler l'importance de la communauté.

Alors, avec grâce, compassion et paix, allez dans la vérité, la justice, l'amour et l'espoir.

Traités numérotés (ou Traités post-Confédération), 1871-1921

Traité n° 1

Conclu le 3 août 1871 entre, d'une part, les Chippewa/Cris des Marais et, d'autre part, la Couronne impériale de la Grande-Bretagne et de l'Irlande

Zones concernées : Lower Fort Garry, Fort Alexander, Broken Head, Sagkeeng, Long Plain, Pequis

Traité n° 2

Conclu le 21 août 1871 entre, d'une part, les Cris et les Chippewas et, d'autre part, la reine d'Angleterre

Zones concernées : Manitoba House, Rupert's Land, Dauphin River, Ebb and Flow, Keseekowenink, Lake St. Martin, Lake Manitoba, Little Saskatchewan, O-chi-chak-Ko-Sipi, Pinamootang, Skownan

Traité n° 3

Conclu le 3 octobre 1873 entre des Saulteaux, Ojibwés et certains Métis et la reine Victoria

Zones concernées : Nord-Ouest de l'Ontario, Est du Manitoba jusqu'au lac des Bois; 28 communautés des Premières Nations

Traité n° 4

Conclu le 15 septembre 1874 entre, d'une part, les Cris, les Saulteaux et, d'autre part, Sa Majesté la Reine

Zones concernées : Sud de la Saskatchewan, petites portions du Manitoba et de l'Alberta, Fort Qu'Appelle, Fort Ellice, Swan Lake, Fort Pelly, Fort Walsh

Traité n° 5

Conclu en septembre 1875 entre, d'une part, les Saulteaux et les Cris des Marais et, d'autre part, la reine Victoria

Zones concernées : Lac Winnipeg dans le district de Keewatin, Berens River, Norway House, Grand River

Traité n° 6

Conclu le 23 août 1876 à Fort Carlton ainsi que le 9 septembre 1876 à Fort Pitt entre, d'une part, les Cris des Bois et des Plaines, les Assiniboines et, d'autre part, la Couronne

Zones concernées : Fort Carlton, Fort Pitt

Traité n° 7

Conclu le 22 septembre 1877 entre, d'une part, les Siksikas (Pieds-Noirs), les Blood-Kainais (Gens-du-Sang), les Piikanis (Peigans), les Stoneys-Nakodas et les Tsuut'inas (Sarsis) et, d'autre part, le gouvernement canadien

Zones concernées : Blackfoot Crossing (rivière Bow), Fort MacLeod, portions du sud de l'Alberta, territoires des nations suivantes : Bear Paw First Nation (Première Nation des Stoneys), Chinika First Nation (Première Nation des Stoneys), tribu des Gens-du-Sang (nation des Kainais, Pieds-Noirs), nation Piikani (Pieds-Noirs), nation Siksika (Pieds-Noirs), nation Tsuut'ina (Sarsis), Wesley First Nation (Première Nation des Stoneys-Nakodas)

Une autre signature a eu lieu le 4 décembre 1877.

Traité n° 8

Conclu le 21 juin 1899 entre la Couronne, d'une part, et les Premières Nations de la région du petit lac des Esclaves, les Cris, les Dénésulines (Chipewyans) et les Dane-zaas (Castors), d'autre part

Zones concernées : Petit lac des Esclaves, Peace River Landing, Fort Vermillion, Fond-du-Lac, Dunvegan, Fort Chipewyan, Smith's Landing, Fort McMurray, Wapiscow Lake

Traité n° 9

Conclu en juillet 1905 entre, d'une part, les Cris et les Ojibwés et, d'autre part, le roi Édouard VII; il a finalement été signé en 1929 et 1937.

Zones concernées : Osnaburt, Fort Hope, Marten Fall, Fort Albany, Moose Factory, New Post, Abatibe, Matachewan, Mattagami, Flying Post, New Brunswick House, Long Lake

Traité n° 10

Conclu en 1906-1907 entre, d'une part, les Cris et les Chipewyan et, d'autre part, le roi Édouard VII

Zones concernées : Île-à-la-Crosse, Lac Brochet

Traité n° 11

Conclu en 1921-1922 entre, d'une part, les Dénés, les Gwich'ins, les Tlichos (Plats-Côtés-de-Chien) et les Sahtus et, d'autre part, le roi George V

Zones concernées : Territoires du Nord-Ouest, Fort Providence, Fort Simpson, Fort Wrigley, Fort Norman, Good Hope, Arctic Red River, Fort McPherson, Fort Laird, Fort Rae